

COLZA

Avec les levées échelonnées, on observe le grand écart des stades de cotylédons à 6 feuilles. On note toutefois que la moitié des parcelles a dépassé le stade 3 feuilles et donc dépassé la période de sensibilité aux attaques de limaces et d'altises adultes. La vigilance reste de mise sur les plus petits colzas, d'autant plus que les conditions sont favorables à l'activité des ravageurs.

Limaces

Des dégâts sur plantes sont signalés dans 7 parcelles cette semaine mais leur intensité est faible. Ils ne mettent pas en péril ni le peuplement, ni le potentiel de la culture. Poursuivre la surveillance sur les levées tardives (parcelles hétérogènes et/ou ressemées). Pour les parcelles à plus de 3 feuilles, le risque est passé.

Altise

La remontée des températures au-dessus

de 20°C aux heures chaudes de la journée favorise, comme prévu, l'activité des grosses altises. Le nombre de pièges actifs reste stable par rapport à la semaine précédente (environ 30% des pièges avec captures) mais le nombre d'insectes par piège augmente. Une parcelle à Soppe-Le-Haut (68) tient le record avec 81 altises.

Deux parcelles encore au stade sensible (levée à 3 feuilles) ont dépassé ou sont en passe de dépasser le seuil de nuisibilité fixé à 8 pieds sur 10 avec morsures sans dépasser ¼ de la surface foliaire détruite. Dans les situations à risque - levée tardive <3F, 1^{ères} morsures observées, exposition favorable - une surveillance quotidienne est nécessaire car les dégâts peuvent s'accumuler rapidement.

Pour les parcelles à plus de 3 feuilles, le risque altises adultes est passé.

Charançon du bourgeon terminal

Le vol de charançon du bourgeon terminal n'a pas encore débuté sur la région Alsace.

Toutefois, il est important de positionner les pièges sur végétation pour détecter l'arrivée de l'insecte : Pensez à mettre en place vos cuvettes jaunes !



Illustration Terres Inovia

Mémo : Ne confondez pas le charançon du bourgeon terminal avec le baris des crucifères (corps long, couleur noire métallique), insecte présent également dans les pièges sur végétation.



Charançon du bourgeon terminal (L. Jung, Terres Inovia)

Baris (L. Jung, Terres Inovia)

COLZA

Limaces

Altise

MAÏS

Bilan diabrotica

MAIS

Chrysomèle des racines du maïs : Bilan du suivi 2015 et recommandations

Suite à la sortie de quarantaine en 2014, les partenaires du réseau de surveillance biologique du territoire se mobilisent depuis 2 ans pour assurer la surveillance et la gestion de cet insecte, qui reste un ravageur majeur du maïs s'il n'est pas contrôlé.

Durant l'été 2015, 135 pièges ont été suivis par les partenaires régionaux sur l'ensemble de la région. Ce suivi a permis de constater que la chrysomèle reste présente sur l'ensemble de la région : près d'un tiers des pièges ont capturé une ou plusieurs chrysomèles. Le niveau des captures enregistrées cette année sont supérieures à celles de l'année dernière, sans qu'il soit possible de distinguer la part liée à la progression naturelle des populations et celle liée aux conditions climatiques favorables. Quoiqu'il en soit, les résultats de ce suivi confirment la présence de l'insecte dans la région. Face à cette situation, nous rappelons que la rotation reste le pivot de la lutte contre cet insecte, dans la mesure où elle est économiquement supportable et /ou techniquement adaptée au système de culture des exploitations.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Dans le cas où la rotation n'est pas possible, il est recommandé d'utiliser des larvicides autorisés sur cet usage, à leur dose d'homologation (pas de sous dosage). L'utilisation de la lutte chimique sera raisonnée en fonction du risque à la parcelle sur les critères suivants :

le nombre d'années de maïs dans une même parcelle : il paraît raisonnable d'envisager un larvicide dès la 3^{ème} année de maïs,

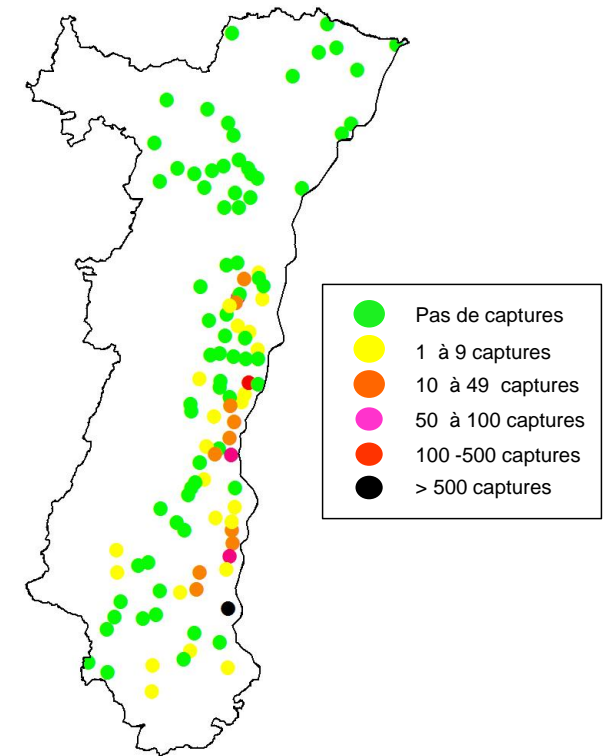
les zones à risque : la proximité des voies de circulation à trafic important et des aires de stationnement reste un facteur favorable à l'installation de la chrysomèle. Il semble par ailleurs, que le Ried sud (et la proximité des gros foyers allemands), les environs de Strasbourg et la bordure rhénane et la plaine du Haut-Rhin soient, à ce jour, des zones plus à risque.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à contacter votre technicien pour évaluer les mesures de gestion à mettre en place sur vos parcelles. Enfin, même si les pièges ne sont pas encore directement disponibles en France, l'utilisation de pièges sexuels dans vos parcelles pourra être à l'avenir un élément essentiel pour la gestion de ce ravageur.

Une gestion collective et responsable de ce ravageur important du maïs dans la région est une des conditions essentielles au maintien d'une filière maïsicole alsacienne performante.

Les partenaires de la filière maïsicole alsacienne impliqués dans le suivi chrysomèle

Agro 67 – Ets Armbruster – Arvalis-Institut du Végétal – Chambre d'agriculture de région Alsace – CAC – Comptoir Agricole – ERDC Dupont - FREDON Alsace– Ets Gustave Muller – Ets Lienhart – Ets Walch.



Carte des captures 2015